

LIVE

BREAKING
NEWS



25 MARS 2022

Tu es prof ? Tu quittes ou tu doubles !!!

Dans son projet de future convention collective, le CNEAP propose que les enseignant·es rémunéré·es en art.44 ne fassent plus 18h de cours + vacances scolaires **mais 35h de cours + 5 semaines de congés payés !**

**OU COMMENT SUPPRIMER UN·E
ENSEIGNANT·E SUR 2.
C'EST TOI LE PROCHAIN ?**



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PRIVE
SUR :

